

Maladies et lésions

Rougeole

Sur cette page

[Qu'est-ce que la rougeole?](#)

[Quels sont les symptômes de la rougeole?](#)

[Comment la rougeole se transmet-elle?](#)

[Comment la rougeole est-elle traitée?](#)

[Quels sont les emplois à risque?](#)

[Comment peut-on prévenir la rougeole en milieu de travail?](#)

[Que faire si vous pensez avoir été exposé à la rougeole ou si vous avez la rougeole ?](#)

[Comment en savoir plus sur la rougeole?](#)

Qu'est-ce que la rougeole?

La rougeole est une maladie infectieuse contagieuse causée par le virus de la rougeole. Elle infecte les voies respiratoires et se propage dans tout le corps. La rougeole peut causer des maladies graves, des complications et la mort. Bien que la maladie soit plus fréquente chez les enfants, tout le monde peut être infecté.

La vaccination peut prévenir la rougeole. Les cas au Canada surviennent habituellement lorsque des personnes non vaccinées ou non immunisées se rendent à l'étranger dans des pays où la rougeole circule, contractent la maladie et apportent la rougeole au Canada. Cependant, certains cas peuvent également survenir chez des personnes non vaccinées ou non immunisées dans des milieux communautaires, comme lors d'événements sociaux, dans des garderies ou dans des établissements de soins de santé.

Quels sont les symptômes de la rougeole?

Les symptômes de la rougeole peuvent commencer 7 à 21 jours après l'exposition. Les premiers symptômes sont les suivants :

- Fièvre
- Malaise

- Toux
- Écoulement nasal
- Conjonctivite (yeux rouges)

Des taches blanches, appelées taches de Koplik, peuvent apparaître dans la bouche ou la gorge de deux à trois jours après le début des symptômes.

Une éruption cutanée, qui commence habituellement au visage et se propage au reste du corps, apparaît habituellement de 3 à 7 jours après l'infection et peut durer de 4 à 7 jours.

La plupart des gens se rétablissent de la rougeole en deux ou trois semaines s'il n'y a pas de complications.

Les complications de la rougeole peuvent comprendre ce qui suit :

- Infections de l'oreille
- Diarrhée
- Insuffisance respiratoire
- Encéphalite (inflammation et enflure du cerveau)
- Cécité
- Surdit 
- D ficiency intellectuelle
- Mort

Les complications sont plus fr quentes chez les personnes [enceintes](#), les personnes de moins de 5 ans ou de plus de 30 ans et les personnes immunod prim es.

Comment la rougeole se transmet-elle?

Le virus de la rougeole se propage par :

- le fait de respirer l'air dans une zone o  une personne infect e est pr sente ou a  t  pr sente r cemment;
- un contact direct avec des s cr tions respiratoires provenant du nez ou de la bouche d'une personne infect e, comme le mucus et la salive;
- le fait de toucher une surface ou un objet contamin  par le virus, puis de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec des mains qui n'ont pas  t  lav es.

La rougeole est tr s contagieuse. Le virus peut rester dans l'air ou sur les surfaces jusqu'  deux heures apr s qu'une personne infect e a quitt  la zone.

Les personnes infectées par la rougeole peuvent transmettre le virus de 4 jours avant l'éruption cutanée à 4 jours après l'éruption.

Comment la rougeole est-elle traitée?

Il n'existe aucun traitement contre la rougeole. Le traitement vise à soulager les symptômes et les complications de la maladie. L'hydratation, une alimentation saine, du repos et des suppléments de vitamine A peuvent être recommandés. Des médicaments peuvent être administrés pour aider à prévenir ou à réduire les effets de complications comme la pneumonie ou les infections de l'oreille.

Quels sont les emplois à risque?

Les personnes non vaccinées ou non immunisées qui exercent les professions suivantes sont les plus à risque de contracter la rougeole :

- Travailleurs de la santé
- Fournisseurs de services d'urgence comme les ambulanciers paramédicaux et les services de police
- [Enseignants](#) et autres travailleurs dans les garderies et les écoles
- [Employés de laboratoire](#)
- Personnes qui voyagent à l'extérieur du Canada pour travailler, comme les membres d'équipage de compagnie aérienne
- Travailleurs d'aéroports

Toutefois, la rougeole peut être transmise à n'importe quel travailleur susceptible de se trouver à proximité d'une personne infectée, quelle que soit sa profession.

Comment peut-on prévenir la rougeole en milieu de travail?

Le meilleur moyen de prévenir la rougeole est la vaccination. Au Canada, le vaccin contre la rougeole est disponible sous forme de vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) ou de vaccin contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle (RROV). La plupart des adultes nés avant 1970 sont présumés être immunisés en raison d'une exposition antérieure lorsqu'ils étaient plus jeunes, tandis que la plupart des adultes nés en 1970 ou après devraient avoir reçu un vaccin contre la rougeole. Les doses de rappel ne sont pas nécessaires pour les personnes immunisées (soit par la vaccination, soit par une infection confirmée). Consultez un professionnel de la santé pour confirmer votre statut vaccinal.

En plus de la vaccination, il est possible de réduire le risque de propagation de la rougeole par la mise en place [des principes de prévention et de contrôle des infections](#) en milieu de travail, notamment :

- le dépistage précoce et l'isolement des personnes atteintes de la rougeole;
- l'abstention de tout contact avec des personnes atteintes de la rougeole si possible;
- s'il n'est pas possible d'éviter le contact avec une personne atteinte ou soupçonnée d'être atteinte de la rougeole, seules les personnes présumées immunisées devraient avoir des contacts;
- le [nettoyage et la désinfection](#) fréquente des surfaces, des objets et de l'équipement, y compris les poignées de porte, les tables et les jouets qui peuvent être contaminés par des fluides corporels;
- une bonne [hygiène des mains](#);
- le port d'[équipement de protection individuelle \(EPI\)](#), comme un respirateur N95 ajusté lorsque vous travaillez avec des personnes atteintes ou soupçonnées d'être atteintes de la rougeole, ou des gants en nitrile jetables lors d'un contact avec des fluides corporels

Toute personne [voyageant à l'extérieur du Canada](#) pour le travail doit consulter les [conseils et avertissements aux voyageurs](#) du gouvernement du Canada sur la rougeole qui s'appliquent à sa destination et se rendre dans une clinique de santé-voyage ou chez un fournisseur de soins de santé au moins six semaines avant de voyager.

Que faire si vous pensez avoir été exposé à la rougeole ou si vous avez la rougeole ?

Si vous pensez avoir été exposé à la rougeole, communiquez immédiatement avec votre fournisseur de soins de santé ou votre autorité de santé publique locale.

Informez votre employeur. Déterminez s'il est nécessaire de vous isoler des autres pour prévenir la propagation du virus. Les employeurs peuvent également décider d'interdire l'accès aux zones où une personne atteinte ou soupçonnée d'être atteinte de la rougeole a été présente pendant plusieurs heures, jusqu'à ce que l'air et les surfaces environnementales ne présentent plus de risque d'exposition.

Si vous développez des symptômes de la rougeole, même légers, isolez-vous à la maison et communiquez immédiatement avec un fournisseur de soins de santé. N'allez pas dans un établissement de santé sans appeler au préalable pour les informer que vous pourriez avoir la rougeole.

Comment en savoir plus sur la rougeole?

Les sources suivantes renferment davantage d'information :

- [Rougeole](#) – Gouvernement du Canada
- [Rougeole](#) – Organisation mondiale de la Santé
- [Rougeole](#) – Centers for Disease Control and Prevention (CDC) (en anglais seulement)

(*Nous avons mentionné ces organismes dans le but de fournir des références pouvant vous être utiles. Vous devriez communiquer directement avec les organismes concernés pour obtenir de plus amples renseignements sur les services offerts. De plus, veuillez prendre note que le fait de mentionner ces organisations ne constitue pas une recommandation ou une approbation de celles-ci par le CCHST au détriment d'autres organisations que vous pourriez connaître.)

Date de la première publication de la fiche d'information : 2024-04-22

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2025-03-25

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.